



PUBLIC INTEREST LAW CENTER (PILC) RAPPORT DES ACTIVITES

Septembre 2023

PROJET D'APPUI A LA PREVENTION ET REPONSE AUX URGENCES LIEES
AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE A L'EGARD DES ENFANTS,
FEMMES, ADOLSCENTS(ES)



Province de Hadjer Lamis

SOMMAIRE

Table des matières

Introduction	3
I. Activité sur l'Espace Ami D'Enfants	3
II. Amangement espace ami d'enfants	4
III. <u>Prise en charge enfants séparés</u>	4
IV- Cas VBG	5
V - Reunion mensuelle lutte contre VBG	5
VI - Sensibilisation ordinaire	6
VII - Mission d'évaluation portefeuille PBF	6
Conclusion	7

ABLEAU RECAPITULATIF DE DONNEES

N°	Activité	Données sept 2023	Données cumulées
1	EAE - Activité psychosociale	78	485
2	Enfants séparés	77	116
3	Cas VBG	05	06
4	Sensibilisation ordinaire	92	179
5			
6			

Source : Données de terrain sept 2023

Introduction

Comme les mois passés, la logique de poursuite des activités est de mise. C'est ainsi que durant le mois de septembre, les activités ci-dessous énumérées sont mises en œuvre :

- ✚ Les séances d'activité avec les enfants sur l'espace EAE ;
- ✚ La prise en charge des enfants séparés ;
- ✚ La gestion des cas VBG ;
- ✚ La réunion périodique multisectorielle de lutte contre la VBG

I - Activité EAE

Tellement appréciée par la communauté, l'activité sur l'espace par rapport au mois passé a enregistré 78 nouveaux enfants et reparti comme suit :

Sous la supervision de la gestionnaire de cas et des travailleurs sociaux, les enfants sont regroupés autour des activités ludiques, récréatives et des temps d'apprentissage.

Tranche d'âges			Tranche d'âges		
[4 - 6] ans			[7 - 10] ans		
F	G	Total	F	G	Total
20	18	38	21	19	40

Source : Fiche de suivi septembre 2023



II – Aménagement Espace Amis des Enfants (EAE)

Lors de la visite de la Conseillère Sahel du bureau régional Afrique de l'ouest et du centre en mai 2022 dans la localité de Mani et suite aux échanges avec les différentes plates-formes, associations des jeunes, groupements de femmes, l'un des soucis de la communauté est d'avoir une école maternelle; Aussi la visite de la délégation au centre d'écoute de PILC a permis à la conseillère de sympathiser avec les enfants. Enthousiasmée à la vue de ceux-ci, elle a exprimé sa satisfaction et a demandé qu'un espace ami d'enfants soit créé et sera appuyé par son institution pourvu qu'il soit porté par la communauté elle-même.

Aussitôt la communauté a attribué un site et apporté quelque bois pour construire des hangars servant de salles. Avec l'appui de UNICEF et sous le leadership de son partenaire PILC/Mani, les travaux ont commencé sur le site :

- 02 hangars construits, clôturés avec des briques cuites, avec toit couvert de bâches et paille ;
- 01 latrine ;

- Equipement des salles (Natte en plastique, seaux, jarres, chaises etc...)



III – Enfants séparés

Avec l'appui de la délégation de l'action sociale de Massakory (DPAS) en l'occurrence le chargé de la protection des enfants et le responsable du centre social, sur instruction du Délégué, 77 enfants ont été identifiés et ont reçu des kits alimentaires. L'opération a eu lieu sous la supervision du gestionnaire de cas du centre d'écoute de PILC Massakory et le travailleur social. La distribution a eu lieu dans les villages suivants : Tamadaye I, II, III, Malmoussari, Khassalaré, Baltram.

Du 06 au 17 septembre, la distribution de ces kits alimentaires (composé paquets de macaronis (500g), paquets de spaghetti (500g) et d'huile végétale (1L)), s'est déroulée en présence des chefs de village respectifs et leurs collaborateurs.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'enfants recensés :

N°	VILLAGE D'ACCUEIL	STATUT ENFANT	FILLES	GARCONS	0-5 ANS		6-10 ANS		11-14 ANS		15-18 ANS		TOTAL
					F	G	F	G	F	G	F	G	
1	Tamadaye I	Séparé	7	8	2	6	3	2	2	0	0	0	15
2	Tamadaye II		5	9	2	3	1	3	2	3			14
3	Tamadaye III		5	5	2	2	3	3					10
4	Malmoussari		9	11	3	5	4	4	2	2			20
5	Khassalaré		6	4	2		3	3	1	1	0	0	10
6			5	3		1	3	2	2				8
TOTAL			37	40	11	17	17	17	9	6	0	0	77



IV - Cas VBG

Au courant du mois, quatre (04) cas sont reçus au niveau du centre d'écoute de Mani. Parmi ces cas, un a fait l'objet d'un suivi très particulier. Il s'agit d'un rescapé du groupe boko haram.

Une jeune dame de la sous-préfecture de Mani âgée de 30 ans a été victime d'enlèvement par la secte boko haram. En elle avait pris les marchandises à Mani pour aller revendre à Bagassola dans le Lac Tchad.

Le 05 juin dernier, ils étaient une trentaine à bord d'une pirogue motorisée pour Bagassola. A partir de Blangoua, vers minuit, malheureusement ils sont tombés entre les mains du groupe terroriste boko haram. Ils ont été dépouillés de tous leurs biens (argent et marchandise) et ensuite conduits sur des îles, exposés à des actes inhumains, les intempéries, les moustiques, insectes etc.

Selon la victime, ils ont fait 33 jours en se déplaçant d'une île à une autre et ils se nourrissent que du riz au sel (sans huile). A maintes reprises, ils ont été exposés à de menaces de mort

Au début le groupe avait exigé le versement de la rançon pour leur libération qu'ils seraient exécutés. Mais au fil de temps un de leur chef a estimé que beaucoup de biens des rescapés ont récupérés donc il faut les libérer. Ils ont commencé à libérer une vingtaine au bout du 25e jour et il restait 10 dont 02 femmes (y compris elle) et 08 hommes. Elle particulièrement le groupe ne voulait pas la relâcher car estimant qu'elle serait la femme d'un militaire. Soit le groupe la garde soit la tue. Finalement ils ont été libérés une semaine après la précédente libération.

Comment la libération s'était faite ?

Ils les ont embarqués vers 00h. Après environ 3h de navigation ils les ont abandonnés au milieu de nuit sur le fleuve, en les donnant une pirogue et les demandant d'aller où ils veulent. Les rescapés ne savent quel chemin prendre. La peur de retomber dans les filets d'un autre groupe était vive ; c'était la panique totale selon la victime. Heureusement au petit matin ils se sont croisés avec deux pêcheurs qui les ont orientés. Ils ont trouvé des corps en état de décomposition dans le fleuve, jusqu'à ce qu'ils trouvent un village. Les pêcheurs les ont conduits auprès des militaires. **« J'étais inconsciente, je n'avais pas la force, l'image des hommes égorgés, des endroits où j'étais passé me revenait en esprit comme un film, je vomissais, j'avais de la fièvre par ce que toute la nuit il avait plu et on était resté sous cette pluie jusqu'à 7h. Ensuite, les militaires ont fait venir un médecin qui m'a fait les premiers soins, puis on m'avait ramené à Blangoua et mes parents étaient venus me chercher. Arrivé à Mani, je ne pouvais pas parler, je regardais les gens mais je n'arrivais pas à les reconnaître. Ils ont alors décidé de me conduire à l'hôpital où j'avais fait trois jours avant. Ma mère me disait que je me lève les nuits je parle à seule avant de m'endormir. J'ai peur tout le temps surtout quand je suis seule, quand j'écoute une langue qui ressemble au boudouma, quand j'écoute le mot Lac etc, la peur m'envahit. Parfois je me disais que je suis en train de rêver, que je suis toujours là-bas et que c'est mon imagination qui me fait croire je suis à Mani, c'est vraiment difficile pour moi ».**

La victime a exprimé le besoin d'être aidé afin de surmonter sa peur. A noter qu'elle a perdu plus 250.000f son capital de commerce.

Tableau récapitulatif des cas pris en charge en septembre

Cas	Demande	Type de violence	Prise en charge
1	Réclamation prise en charge enfant par son père	Abandon de famille	psychosociale
2	Réclamation prise en charge enfant par son père	Abandon de famille	psychosociale
3	Père qui réclame la garde de sa fille	psychologique	Entente entre les parents
4	Rescapé du groupe Boko Haram	psychologique, économique	psychosociale

Source : Fiche d'écoute

V - Réunion mensuelle

Deux réunions mensuelles de lutte contre la VBG ont été tenues à Massakory et Mani respectivement le 16 et le 30 septembre. Du côté de Massakory des stratégies de lutte ont été définies avec la mise en place d'un comité. A cet effet, une plateforme WhatsApp est créée. 8 personnes ont pris part à la rencontre.

Du côté de Mani, après évaluation des actions et stratégies discutées lors des réunions du mois précédent, il a été constaté que certaines pratiques telles que l'arrangement amiable suite au viol, maltraitance continuent. Toutefois il faut noter une prise de conscience au sein des communautés à travers quelques femmes et hommes. Par exemple à Mani, « **certains maris se retiennent de violenter leurs épouse craignant qu'ils seront interpellés par PILC** » a souligné Mr Abdurahim Mahamat, membre du Réseau Communautaire de la Protection de l'Enfance au Tchad (RECOPET). En somme les points ci-dessous ont été retenus :

- Accentuer la sensibilisation ;
- Mettre plus à contribution les Boulama, Chefs de village, Chefs de quartier en ayant des séances d'information avec eux sur les sujets relatifs au VBG et surtout de l'effet négatif des arrangements amiables suite à des cas de viol ;
- Elaborer le journal de pair éducateur communautaire permettant de mieux suivre les activités réalisées sur le terrain ;
- Editer des badges pour les relais communautaires afin de faciliter leur travail de terrain



VI – Sensibilisation ordinaire

Des séances de sensibilisation porte à porte sont faites par les Travailleurs sociaux et Gestionnaire de cas durant le mois de septembre et a permis d’avoir le résultat ci-dessous :

F	H	E		T
		F	G	
62	14	7	9	92

Par rapport à l’arrangement amiable, un des participant, Mr Abani Djibrine affirme : « *Ici à Mani, c’est l’arrangement amiable qui nous détruit ; en cas de viol et que tu veux porter plainte à la brigade ou chez le chef de canton, les deux familles se rencontrent arrange tout entre elles moyennant le paiement de l’argent. La victime est abandonnée à son triste sort et le violeur est ainsi libre. Si l’un des parents insiste pour que l’affaire soit traitée de manière juridique, la communauté va faire pression sur le parent en question au risque d’être rejeté. Alors celui ou celle-ci est obligé de se taire* ».

Suite à ce travail de terrain, notons que quelques cas sont reçus au centre d’écoute.

VII - Mission d’évaluation

Le 21 septembre 2023 dans la cadre de l’évaluation du portefeuille des projets à financement PBF au Tchad, la sous-préfecture de Mani a reçu une mission composée de Mr Naré Ngamada du PNUD, Mme Françoise Kadja de UNICEF, de Mr Alexandre, consultant et de Mme Haoua Ousmane. L’objectif de la mission est d’échanger avec les autorités administratives et traditionnelles, des groupements féminins, des associations des jeunes, des comités de vigilance, le pont focal des projets dans la localité, le chargé de projet PILC afin d’évaluer est ce que le projet a :

- Renforcé les capacités des femmes et des jeunes filles ;
- Réduit leur propension l’enrôlement par Boko Haram ;
- Aidé à la promotion de la cohésion sociale et l’amélioration des conditions socioéconomiques

Lors des entretiens individuels mais aussi collectifs, les différents intervenants ont expliqué les bienfaits du financement dans la localité mais aussi a indiqué les aspects à améliorer. Commencé à 11h, les échanges ont pris fin à 16h avec la visite du centre d’écoute de PILC et la boutique du groupement féminin.

